

# Dewaele / L'usage de poutres LVL comme valeur ajoutée

**Dans les années 1960, l'entreprise Dewaele a été l'une des premières à se lancer dans la construction à ossature bois sur base d'un système préfabriqué. Aujourd'hui, c'est également le premier acteur du marché à utiliser des poutres en LVL pour composer son ossature bois. Entretien avec Pieter Devos, directeur commercial de Dewaele et membre du groupement Ligne Bois.**

L'entreprise Dewaele est l'une des plus anciennes sociétés clé-sur-porte du pays. Après avoir ouvert un atelier de menuiserie à Vichte (Flandre occidentale) en 1937, André Dewaele, menuisier et grand-père de l'actuelle gérante de la société, a commencé par réaliser des annexes en bois (garages, chalets et autres bâtiments utilitaires). A partir des années 1970-1980, le petit atelier se mue en une véritable entreprise de construction qui connaît une croissance linéaire en optant pour des constructions à ossature bois inspirées d'un système canadien de préfabrication. « Il s'agissait essentiellement de maisons clé-sur-porte compactes, simples et peu onéreuses qui répondaient à une demande du marché. Cette période coïncidait avec le boom de la construction unifamiliale en Belgique. Mais début 2000, l'entreprise a totalement changé son fusil d'épaule en proposant des constructions à ossature bois sur mesure avec des matériaux de qualité et un très haut degré de finition », explique Pieter Devos.

## Les poutres LVL en ossature bois

Dewaele a ainsi été l'un des premiers acteurs du marché à utiliser des poutres en LVL (Laminated Veneer Lumber ou Lamibois en français) pour constituer ses ossatures et c'est encore l'une des rares à recourir systématiquement à ce type de poutres pour des habitations unifamiliales. « Il s'agit de poutres massives composées de bois lamellé, plus rigides et donc plus stables que les éléments d'ossature traditionnels. En outre, 2 ou 3 couches croisées empêchent toute déformation. Ça permet de réaliser de plus grandes portées pour des mêmes hauteurs de poutres. A l'origine, nous utilisions cette technique pour les planchers intermédiaires mais depuis plusieurs années nous la mettons également en oeuvre pour les parois en bois. A cet égard, je pense que nous avons été un précurseur en Belgique. »



Ceci dit, ce type de bois lamellé n'est pas neuf. Dans les années 1970 déjà, les sculpteurs sur bois américains utilisaient du bois de placage collé pour construire des éléments de structure solides. Avec

un avantage environnemental indéniable puisque cette technique permet de valoriser 75 % d'un arbre, au lieu des 50 % généralement utilisés pour fabriquer des éléments en bois massif (chez Dewaele, il s'agit surtout de mélèze provenant de Scandinavie et de Russie). Autre avantage de ces poutres : elles sont plus facilement manipulables en usine. Or, Dewaele a investi dans sa propre ligne de production quasi entièrement automatisée. « Dès que nous nous sommes lancés dans ce créneau, nous avons pris le parti d'être également fabricant, ce qui nous permet de maîtriser le processus de construction de A à Z et d'être seul responsable en cas d'erreur. Nous avons ainsi le loisir d'expérimenter différents systèmes constructifs via notre bureau d'études intégré. »



## Constructeur et fabricant

Implantée à Deerlijk (Flandre occidentale), l'entreprise Dewaele emploie aujourd'hui 70 collaborateurs et réalise environ 120 maisons par an en Belgique et dans le Nord de la France. Sa clientèle se limite quasi exclusivement au segment de la maison unifamiliale. « Nos clients sont des particuliers pour qui le prix n'est pas nécessairement l'argument déterminant. De fait, le LVL coûte plus cher que des éléments d'ossature traditionnels et nous ne travaillons qu'avec de grandes marques pour les produits de parachèvement et autres installations, de manière à pouvoir garantir la qualité et la pérennité de nos constructions. » Pour le reste, les clients ont le choix en ce qui concerne l'architecture de leur projet. « Chaque projet est différent et totalement sur mesure, mais la plupart des détails d'exécution sont identiques, ce qui nous permet de bien maîtriser les noeuds constructifs. Le client peut choisir le niveau de finition et s'il souhaite s'occuper du parachèvement, nous pouvons juste fournir le gros-oeuvre. »

## Les mentalités évoluent

Étant l'une des plus anciennes entreprises belges de construction bois, Dewaele est bien placé pour juger de l'évolution du secteur. « Ça dépend fortement des régions. De manière générale, la Wallonie dans son ensemble est plus ouverte au bois alors qu'en Flandre cet engouement est essentiellement circonscrit aux provinces d'Anvers et du Limbourg, ce qui s'explique sans doute parce qu'on y trouve la plupart des entreprises flamandes spécialisées. » Mais Pieter Devos en convient : les mentalités ont clairement évolué : « Il y a 20 ans, il ne nous serait pas venu à l'esprit de nous présenter comme des constructeurs bois parce que c'était loin d'être un argument de vente. On disait pudiquement qu'on était constructeur, après quoi on essayait de convaincre le client d'opter pour le bois. Désormais, ce n'est plus le cas. »

Ceci dit, il reste du chemin à parcourir. « Si les avantages environnementaux d'une construction en bois sont aujourd'hui bien compris des maîtres d'ouvrage et des architectes, il nous arrive encore de devoir convaincre nos clients que les maisons en bois offrent bien des attraits, à commencer par un climat intérieur incomparable ; ce dernier élément est d'ailleurs très difficile à expliquer si on n'a jamais vécu dans une habitation en bois. D'où l'importance de disposer de maisons témoins ! »



## L'essayer c'est l'adopter

Dewaele en possède d'ailleurs quatre : trois en Flandre (à Deerlijk, Gand et Werchter) et une en Wallonie (à Saint-Denis-Bovesse), une autre est en attente de construction à Mons. « Ces maisons ont été conçues pour illustrer comment on peut conjuguer ossature bois, créativité architecturale, qualité de vie, efficacité énergétique, matériaux durables, finitions soignées et coûts de construction maîtrisés. Par ailleurs, le programme architectural a été volontairement pensé pour répondre aux goûts du plus grand nombre. Il ne s'agissait pas de proposer une architecture de rêve uniquement accessible à une poignée de maîtres d'ouvrage fortunés, mais de montrer une habitation que la plupart d'entre nous pourrait envisager de se faire construire. » A noter que la maison témoin Saint-Denis-Bovesse (en province de Namur) est la première pour laquelle Dewaele a utilisé des poutres LVL avant de généraliser cette technique à l'ensemble de ses réalisations.

[www.dewaele.com](http://www.dewaele.com)



Admon Wajnblum  
Chargé de communication  
LIGNE BOIS ASBL



Retrouvez toutes les entreprises membres du Groupement Ligne Bois sur le site : [www.lignebois.be](http://www.lignebois.be)